

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 31
Pouvoirs : 10
Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 07/04/2022

Le 14 avril 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND,

Absents excusés : Gabriel AUMONIER (Pouvoir Valérie BOYER), Fabien BIHLER (Pouvoir Jean-Jacques DUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir Patrick NABETH), Frédéric VALLOS (Pouvoir Marc PECHOUX), Catherine VIGNON (Pouvoir Marcel BABAD).

Secrétaire de séance : Jean-Jacques DUMONT.

OBJET : MOBILITES DURABLES – Challenge Mobilité de la Région Auvergne Rhône-Alpes le 2 juin 2022 – Gratuité du réseau de transports Saônibus et des locations de vélos Saônibike

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge des mobilités durables, expose que depuis 2015, la CCDSV participe au Challenge Mobilité, organisé par la Région Auvergne - Rhône Alpes et l'ADEME, en direction des entreprises, des administrations et des associations d'Auvergne-Rhône Alpes.

L'objectif du Challenge qui se déroule dans les 12 Départements de la Région est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Le Challenge Mobilité est un événement clé en main de promotion, de sensibilisation et d'animation, qui permet aux établissements le temps d'une journée d'inciter leurs salariés, à venir au travail autrement que seul(e) dans leur voiture.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des établissements et des partenaires des outils de communication, des offres mobilités pour tester gratuitement ou à moindre coût un autre moyen de déplacement, un accompagnement privilégié avec ses relais locaux et des récompenses aux lauréats de l'édition.

Les inscriptions sont ouvertes en ligne depuis le 21 mars 2022.

Il est proposé que la CCDSV s'inscrive à cette 12^{ème} édition du Challenge Mobilité en tant qu'employeur et en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité pour encourager et fédérer un maximum d'employeurs publics et privés du territoire avec les moyens suivants :

- Courrier aux employeurs proposant aux auto-solistes réguliers de tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif à la voiture et les inviter à renouveler cette expérience.
- Communication auprès des salariés sur les solutions possibles pour les trajets domicile-travail.
- Communication sur le territoire de la CCDSV de l'enquête en ligne pour recueillir les attentes de la population en matière de mobilité (dans le cadre de l'élaboration d'un Plan De Mobilité Simplifié).
- Gratuité du réseau Saônibus et des locations de vélos, le 2 juin 2022.

Il est précisé que le coût de la gratuité du réseau Saônibus (manque à gagner de la vente de titres de transports) pour le Challenge Mobilité est évalué à 100 € environ.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 31/03/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE DECIDER** de s'engager dans le Challenge Mobilité le 2 juin 2022 ;
- ✓ **D'APPROUVER** la gratuité du réseau Saônibus et des locations Saônibike le 2 juin 2022.

A Trévoux, le 14/04/2022.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

19 AVR. 2022

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220414-2022C83-MD

Affichage le :

19 AVR. 2022

Le Président,
Marc PECHOUX

